



**HAL**  
open science

# La mutation des systèmes d'information comptable - une perspective de renouvellement pour la profession comptable?

Jacqueline Kipfer

## ► To cite this version:

Jacqueline Kipfer. La mutation des systèmes d'information comptable - une perspective de renouvellement pour la profession comptable?. Les cadres conceptuels, May 1991, France. pp.cd-rom. hal-00823172

**HAL Id: hal-00823172**

**<https://hal.science/hal-00823172>**

Submitted on 18 Sep 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

## **Système d'information et contrôle**

Coordinateurs : Hélène LALANNE, Yvon PESQUEUX, Groupe HEC,

*"La mutation des systèmes d'information comptable - une perspective de renouvellement pour la profession comptable ?"*

**Jacqueline KIPFER, Cabinet SV & GM**



---

# La mutation des systèmes d'information comptable

Une perspective de renouvellement  
pour la profession comptable ?

JACQUELINE KIPFER



# La mutation des systèmes d'information comptable

## Une perspective de renouvellement pour la profession comptable ?

*« comptables font de moins en moins de comptabilité et de plus en plus ils ne savent plus de quelle comptabilité ils font » (Claude Grenier - Professeur à l'I.U.T. de Bordeaux)*

JACQUELINE KIPFER

### *Une mutation pour les systèmes d'information comptable ?*

« On observe depuis plusieurs mois une accélération des signes avant-coureurs d'une véritable mutation pour les systèmes d'information comptable, dont notamment :  
- articles (1) dans la presse professionnelle :

« *Comptables saisis par les systèmes d'information...* »

« *Systèmes d'information comptable : une stratégie de recherche* »

« *Comptabilité à l'heure de la recherche* »

« *Comptabilité, la comptabilité et la conception des systèmes d'information* »...

« *La profession comptable et les systèmes d'information* »

« *Les comptables sont-ils malades du système d'information ?* »

« *Travaux (1),*

« *Thèmes de colloques, de congrès,*

« *Thèmes d'information* » (O.E.C.C.A. 1988),



« l'accélération de la production de résultats »

« les enjeux de la comptabilité (O.E.C.C.A. 1989)

« la place de la comptabilité et du contrôle de gestion, dans le système d'information »,

■ les travaux sur le système croisé et la comptabilité intégrée,

■ le programme de recherche de l'A.F.C.,

■ les travaux du C.A.M. I sur la comptabilité d'activités,

■ l'ouverture de travaux de recherche au CEREDÉ sur la comptabilité de gestion,

■ la création d'un nouveau D.E.A. à l'Université de Paris-Dauphine

« Comptabilité, décision, contrôle - systèmes d'information comptable ».

### Une mutation pourquoi ?

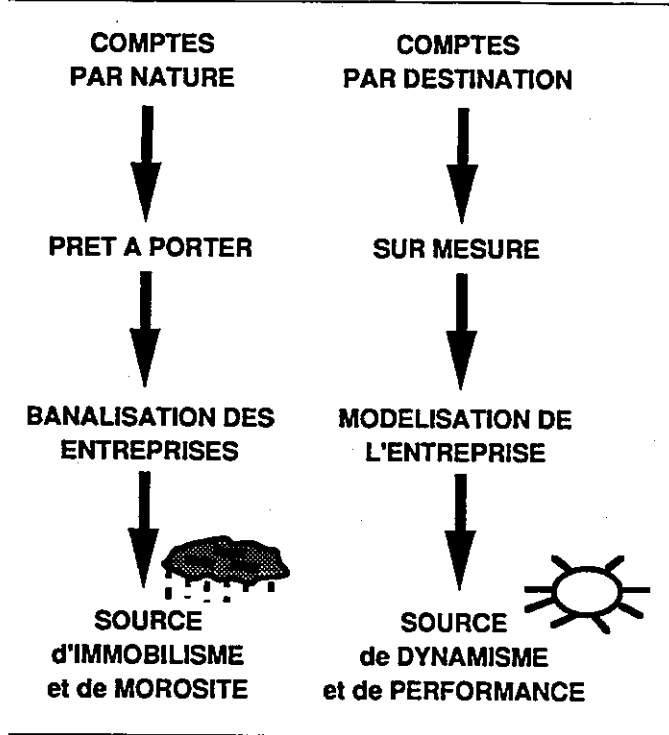
Les principaux facteurs de cette mutation sont les suivants :

■ Un désintérêt croissant des entreprises pour un outil comptable essentiellement tourné vers des finalités à « usage externe » (réclamations fiscales

...sme du discours comptable et font percevoir cette fonction comme une simple chambre d'enregistrement : comme un centre de coût improductif.

La volonté des directions générales de faire de leur système d'information un outil stratégique pour dégager un avantage concurrentiel en disposant d'informations multiples, fréquentes, « fraîches » et « sur mesure ».

...r, le modèle comptable « Par nature » a pour conséquence de banaliser les entreprises :



...perception du gestionnaire...

La fonction comptable est maintenant en perte de vitesse par rapport aux attentes des dirigeants !

Une enquête du groupe Unirevise menée en 1989 auprès de 500 entreprises françaises a révélé que :

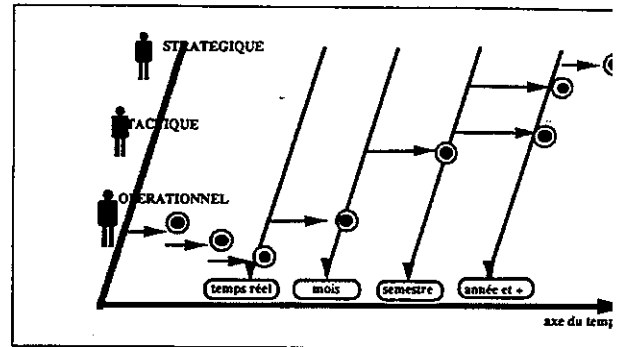
- dans 30 % des cas, les résultats sur lesquels s'appuie la direction générale sont issus d'un système extra-comptable,
- dans 56 % des cas ces mêmes résultats ne sont pas soumis à l'aval des comptables.

Le modèle comptable traditionnel impose ses propres rythmes temporels

...r, le chef d'entreprise doit en permanence :

- anticiper les conséquences de ses choix,
  - réagir en temps réel aux événements internes et externes,
  - piloter l'entreprise en tenant le cap du moyen terme tout en surveillant les écueils du court terme.
- Comment pourrait-il se contenter d'un outil qui lui impose des délais de production de l'information souvent trop tardifs et des rythmes artificiels tels que le trimestre, le semestre, le mois ?

Le système d'information comptable doit se situer sur des horizons temporels variables

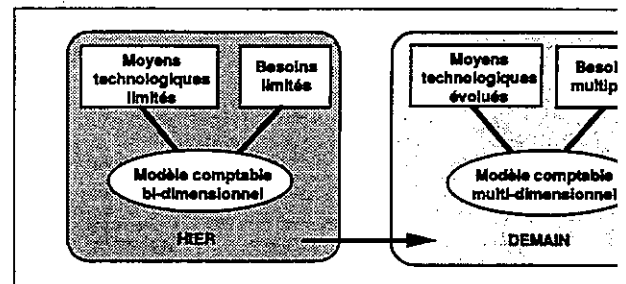


■ L'évolution des techniques rend possible une meilleure maîtrise de l'information, par tous les niveaux de l'entreprise, dans l'espace et le temps :

L'information est accessible partout, instantanément et la cérémonie de l'arrêt des comptes « en di... » n'intéresse plus grand monde...

Et les comptables n'ont plus désormais le monopole de la saisie, ni du traitement, ni de la diffusion de l'information financière...

Le modèle comptable est inadapté aux évolutions technologiques et ne répond plus aux besoins multiples des utilisateurs :



« A l'aide d'une technique du 21<sup>e</sup> siècle, les comptables du 20<sup>e</sup> siècle tentent d'appliquer des méthodes du 19<sup>e</sup> siècle »

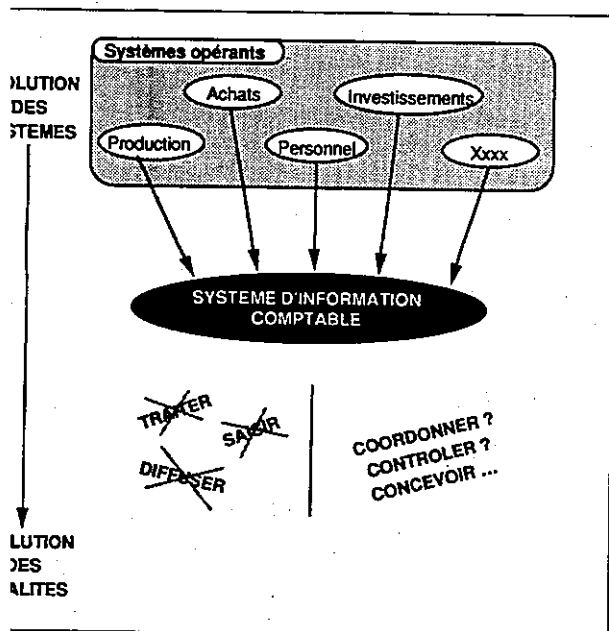
Malgré l'évolution des technologies, le modèle comptable est resté le même et prétend encore satisfaire tous les besoins avec la partie double, et un classement par nature, qui entretient une dualité d'un côté, la comptabilité dite « générale ou globale » et de l'autre la comptabilité dite « analytique de gestion », qui devraient être intégrées au sein d'un ensemble unique.

Le système d'information comptable doit constituer l'élément fédérateur d'un système d'information multicritères et multidimensionnel, capable de fournir simultanément les informations utiles aux différents points de vue, internes et externes, et être le garant de la cohérence.

# ÉTUDES

est aujourd'hui la place  
système d'information comptable ?

tion des systèmes pourrait réduire le système  
d'information comptable à n'être qu'un simple outil  
« automatisateur ».



me comptable est en aval de tous les autres

me d'information comptable, après avoir été le  
et l'unique système d'information « orga-  
t « formalisé », est maintenant en aval de tous  
es systèmes.

est aussi le seul système qui doit réaliser la  
e de tous les flux financiers de l'entreprise et  
: en garantir la cohérence.

ourquoi la mutation observée devrait débou-  
on pas sur un appauvrissement de la fonction  
le, mais au contraire, sur l'émergence de nou-  
métiers regroupés au sein d'une véritable  
lerie des systèmes d'information ».

cette mutation et à ces opportunités,  
t les professionnels comptables ?

ion comptable a tendance à rester sur les posi-  
ni lui étaient acquises, voire à les défendre  
t, alors que pendant ce temps-là, les autres  
s gagnent du terrain.

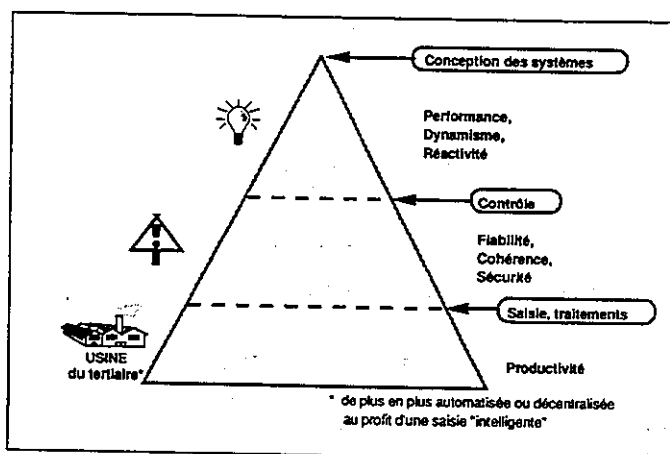
entreprise, que font maintenant les profes-

- leur traitement est assuré par les « systèmes d'information opérants », ou « systèmes amont »;
- leur interprétation est orchestrée par les contrôleurs de gestion,
- les auditeurs internes et externes occupent le terrain du contrôle.

L'expert comptable libéral, de son côté, observe stagnation voire le déclin de ses missions traditionnelles tandis que le marché des activités de conseil est conquis par d'autres professionnels : informaticiens, organisateurs, SSII.

Or, la mutation des systèmes offre une extraordinaire opportunité à la fois aux professionnels comptables d'entreprise et aux « experts-comptables conseils » pour jouer un rôle pilote dans la conception des systèmes d'information et en devenir les architectes privilégiés.

En effet, ils maîtrisent parfaitement le contenu et la complexité de ces systèmes grâce à leur expérience et leur matière de contrôle. Ils sont souvent les mieux placés auprès du chef d'entreprise pour identifier les besoins du système de gestion de l'entreprise. Il s'agit donc d'une évolution naturelle, voire d'un retour aux sources.



L'évolution des finalités de la fonction comptable : finalement, un retour aux sources.

*La profession comptable  
et l'architecture  
des systèmes d'information*

Un nouvel état d'esprit,

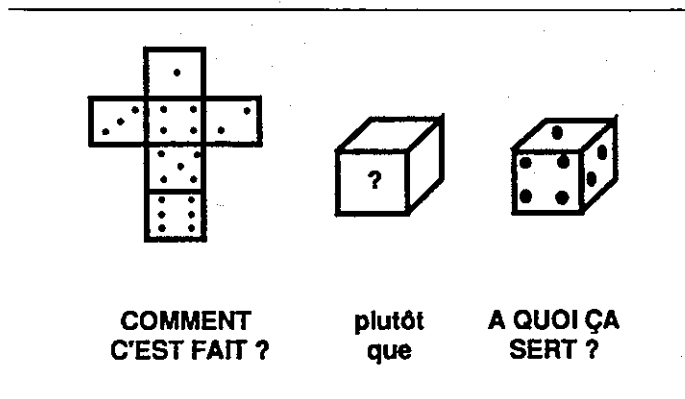


modèles conceptuels traditionnels et un autre regard sur le système d'information.

Il ne s'agit plus de perfectionner sans cesse l'outil comptable lui-même, en temps que « mécanisme », mais de s'interroger sur l'utilité et la pertinence de cet outil et sur sa réelle adaptation aux besoins de la gestion.

Que penserions-nous d'un garagiste qui nous vanterait, dans un langage trop technique, la beauté et la complexité d'un moteur de voiture à haute performance, alors que cette même voiture serait dépourvue des leviers de commande les plus élémentaires pour nous permettre de l'utiliser à bon escient : démarreur, volant, levier de vitesse, frein, accélérateur ?

Pour aborder l'architecture des systèmes d'information, il s'agit donc avant tout pour le professionnel comptable de mettre en œuvre une approche par les finalités plutôt qu'une approche par les techniques et par les mécanismes comptables.



*Une approche trop technicienne*

Le nouvel état d'esprit doit inciter les professionnels à dépasser le formalisme comptable traditionnel et les approches trop restrictives essentiellement tournées vers la conception, l'application et le contrôle de règles ou de normes...

Le système croisé qui procède au départ d'une volonté d'unification du système comptable et d'intégration avec le système d'information de gestion, débouche finalement sur de nouveaux « mécanismes comptables », basés sur des tableaux à double entrée ou une nouvelle variété de comptes de liaison.

Les questions posées aux professionnels sur la mutation des systèmes d'information comptable trouveront leur réponse grâce à une réflexion de fond :

■ sur l'analyse des besoins de gestion et de communication dynamiques, découlant des finalités et des spécificités des entreprises,

■ sur les moyens à mettre en œuvre pour garantir la cohérence de systèmes différenciés : depuis la forme de l'information élémentaire, jusqu'à la forme des agrégats multicritères nécessaires aux différents acteurs,

■ sur la place du système d'information comptable dans le système d'information de l'entreprise.

Cette réflexion de fond devra être articulée autour de :

- d'un nouveau système de valeurs,
- d'un nouveau cadre conceptuel.

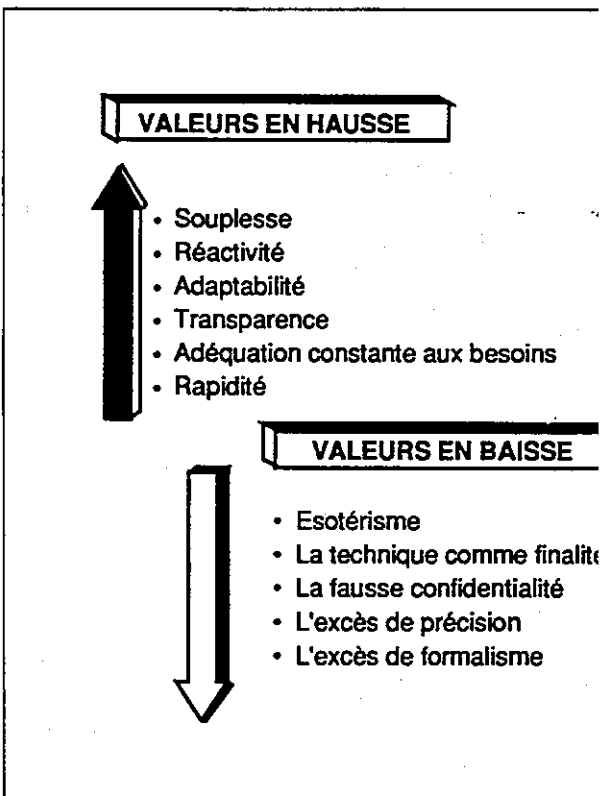
### Un nouveau système de valeurs

L'enquête précitée a révélé l'évolution de la cote des valeurs pour les systèmes d'information comptable. Les principales améliorations attendues par les professionnels et par les professionnels eux-mêmes.

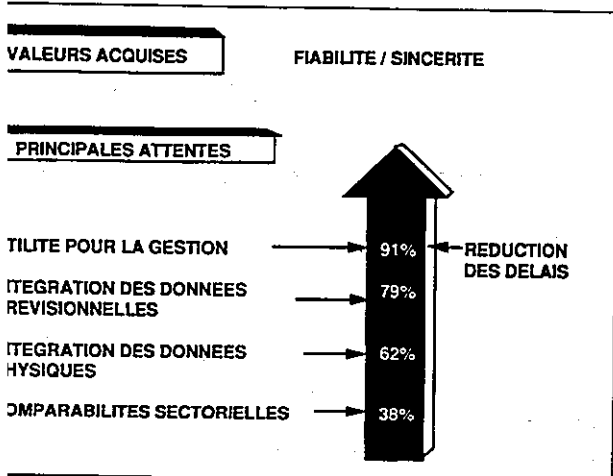
Les résultats obtenus montrent que la fiabilité et la sincérité des comptes constituent des valeurs des batailles gagnées.

Les valeurs en hausse et les améliorations demandées au système d'information comptable privent l'accélération de la production des résultats de son rôle principal : les facteurs de nature à améliorer les performances de l'entreprise.

*La cote des valeurs pour le système d'information comptable*



# ÉTUDES



Améliorations demandées au système d'information

## Nouveau cadre conceptuel

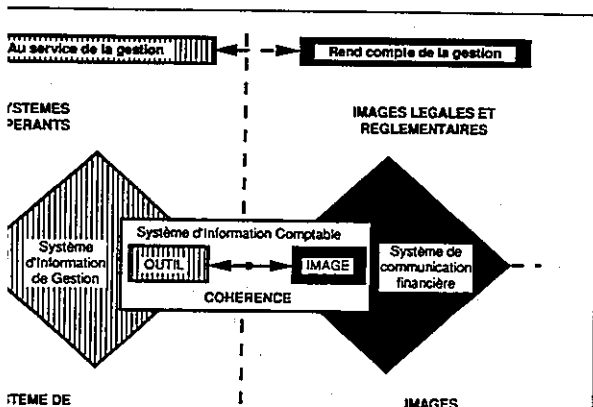
Le système d'information comptable doit montrer sa capacité à exercer sa vocation réglementaire d'origine pour permettre l'émergence de nouveaux systèmes d'information comptable tournés :

■ d'un côté, vers l'information à usage externe, mais aussi vers l'information à usage interne.

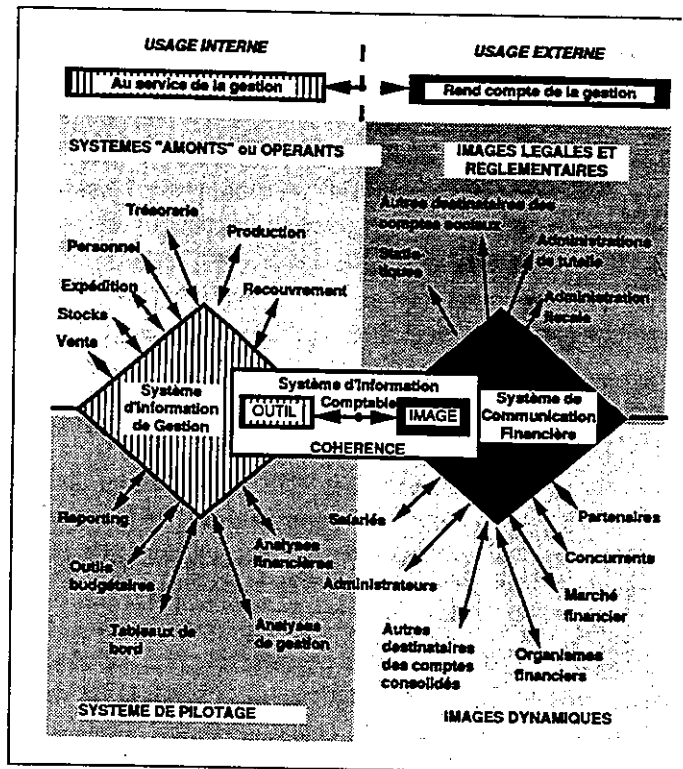
Le système d'information comptable doit être le garant de la cohérence d'un ensemble à géométrie variable, dont il doit être le pivot fédérateur entre :

■ d'un côté, les outils à usage interne, au service de la gestion, véritablement adaptés aux besoins des différents services,

■ de l'autre côté, pour rendre compte de la gestion, les images réglementaires et les images dynamiques destinées aux multiples partenaires externes.



## Les fondements d'un nouveau cadre conceptuel



Ce schéma peut servir de base à une modélisation d'un système d'information spécifique à une entreprise donnée ou encore à une famille homogène d'entreprises (service, négoce, industrie, etc...) ou à un secteur d'activité (banques, assurances, etc.).

Dans le schéma proposé, le système d'information comptable est au centre. Il constitue le noyau dur et le cadre de cohérence de l'ensemble des informations physico-financières, entre :

■ d'un côté, le système d'information de gestion : la réalité économique vue et vécue à l'intérieur de l'entreprise ;

■ de l'autre, le système de communication financière : l'image de la réalité économique diffusée à l'extérieur.

Ce schéma repose sur des principes fondamentaux dont la cohérence et l'intégration du système, qui sont développés ci-après.

## Le principe de cohérence

Il implique les modalités suivantes :

la traduction comptable de ces événements est effectuée de manière automatisée dans le système d'information comptable,

la structure et le contenu des agrégats sont définis conformément à des référentiels homologués et contrôlés en permanence par le système d'information comptable :

- référentiels à usage interne : marges, coûts, et autres indicateurs de gestion, nécessaires au système de pilotage, dans ses dimensions stratégiques, tactiques et opérationnelles,
- référentiels à usage externe « réglementaires » : classe fiscale, états financiers, sociaux et autres,
- référentiels à usage externe « dynamiques » : marché financier, états financiers consolidés, partenariaires.

Le chemin de contrôle doit être formalisé et facilement accessible, depuis la captation de l'information élémentaire issue des événements, jusqu'à la formation des agrégats issus d'un référentiel homologué.

Les agrégats, à usage interne, qui sont ainsi inclus dans le champ des contrôles de cohérence et de qualité réalisés par le système d'information comptable peuvent donner lieu à la délivrance d'un véritable label : « Qualité certifiée comptable », au même titre que les agrégats à usage externe.

Un tel système admet aussi la mise à disposition permanente des informations élémentaires auprès des utilisateurs, qui peuvent construire librement les modèles informationnels adaptés à leurs besoins spécifiques.

Mais, dès lors que les agrégats issus de ces modèles ne sont pas l'objet d'un référentiel, leur cohérence ne peut être garantie par le système d'information comptable.

### Le principe d'intégration

Le fondement d'un nouveau modèle comptable repose sur l'intégration des systèmes.

L'intégration est définie d'une façon générale par le dictionnaire Petit Robert comme étant :

*« la coordination des activités de plusieurs organes nécessaires à un fonctionnement harmonieux », « l'établissement d'une interdépendance plus étroite entre les parties d'un être vivant ou les membres d'une société. »*

À l'aube de la dernière décennie, cette volonté d'intégration signifie pour le système d'information de l'entreprise, le dépassement des systèmes tayloriens, conçus pour traiter des applications standardisées,

répétitives, verticales, cloisonnées et hyperlisées.

L'approche devient plus globale et transversale, souple et la réactivité sont privilégiées.

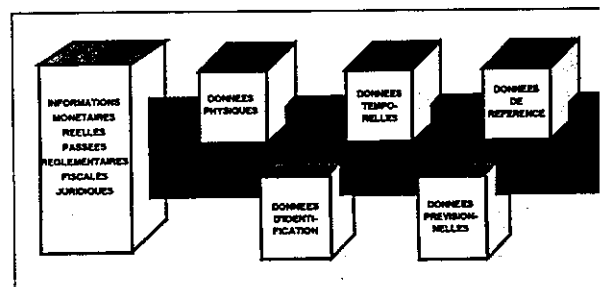
Face à cette évolution, l'intégration du système d'information comptable constitue maintenant un véritable défi, qui peut être décliné à différents niveaux :

- intégration au sein d'un système d'information comptable unique des différentes familles comptables, jusqu'ici souvent opposées ou divisées : comptabilité financière (ou générale), la comptabilité de gestion (ou analytique), la comptabilité des engagements et des risques.

- intégration du système d'information comptable

- avec le système de gestion de l'entreprise,
- avec les systèmes opérants (dits aussi systèmes « amonts »),
- avec le système d'information de gestion.

L'enquête a révélé que plus de 75 % des entreprises interrogées sont favorables à ces différentes formes d'intégration, qui mériteraient chacune d'être développées de manière spécifique, mais qui toutes impliquent un élargissement du système d'information comptable.



Il faut élargir le contenu du système d'information comptable pour lui donner la plus large zone de recouvrement possible avec le système d'information de gestion.

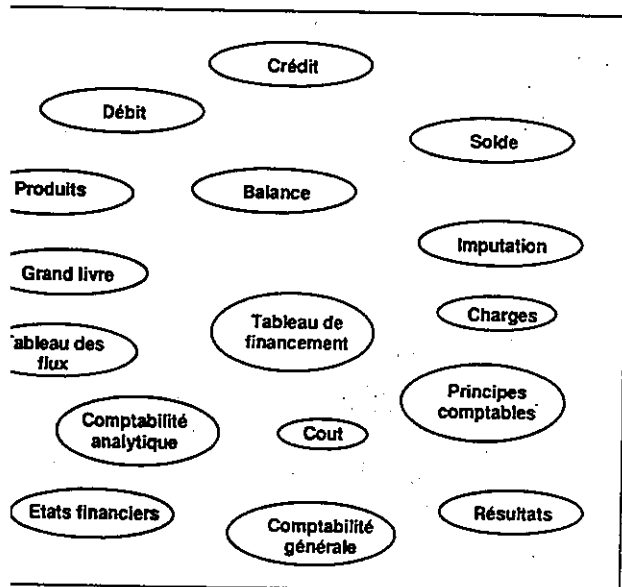
Un nouveau cadre conceptuel, nouvelle nomenclature.

Il est urgent d'établir un consensus au sein de la profession sur la nouvelle terminologie et les nouveaux concepts qui envahissent chaque jour notre langage professionnel et qui viennent compléter une terminologie désormais familière.

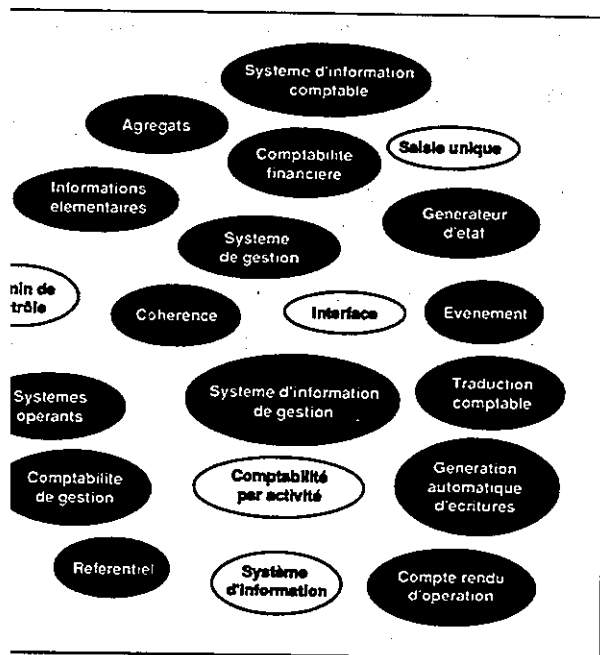
Insensiblement, ces nouveaux termes sont utilisés par tous les professionnels comptables lorsqu'ils évoquent des systèmes d'information ou mettent en place des comptabilités informatisées.

# ÉTUDES

## Terminologie familière



Aujourd'hui encore, certains de ces termes ne sont pas utilisés dans notre référentiel professionnel de plan comptable, recommandations, normes, et ce fait, étrangers au droit comptable lui-même.



## Le nouveau vocabulaire...

Le nouveau cadre conceptuel, et aussi les nouveaux outils de traitement de l'information

Mais l'utilisation performante des bases de données pour la construction de systèmes d'information comptable différenciés, est freinée par une perception et une application trop rigides des contraintes de notre modèle comptable traditionnel.

En outre, l'apparition de nouveaux outils ou techniques va encore venir modifier nos méthodes de travail.

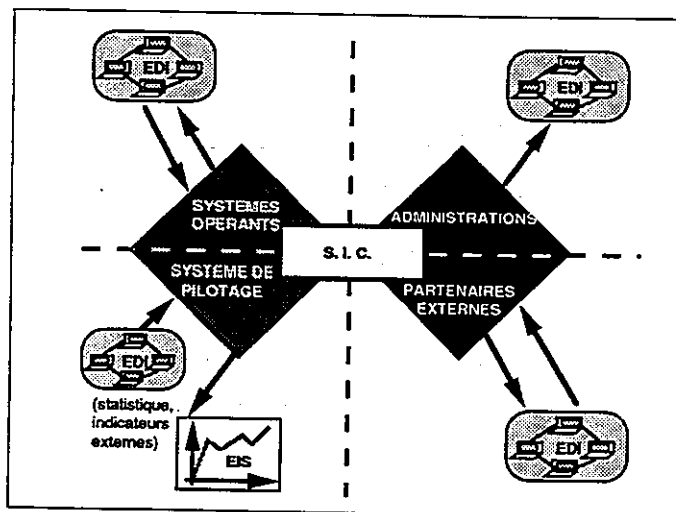
Les E.D.I. (en français : Échanges de Données Informatisées) vont modifier profondément dans les prochaines années les échanges entre l'entreprise et ses différents partenaires, qu'il s'agisse pour celle-ci :

- de recevoir des informations de ses fournisseurs et autres partenaires : « entreprise irriguée » (2),
- ou d'émettre des informations financières à des administrations de ses clients, de ses partenaires ou des administrations : « entreprise étendue » (2).

Ces nouveaux modes de transmission vont nécessairement avoir une influence sur le mode d'exercice de la profession :

- normalisation de la structure et du contenu d'informations élémentaires ou agrégées échangées ;
- bouleversement du chemin de contrôle : l'information générée par le fichier de l'émetteur alimente automatiquement les fichiers du récepteur... ;
- dématérialisation des informations.

Les E.I.S. (Executive Information System), forme évoluée de tableaux de bord pour dirigeants, vont accélérer le processus d'adaptation de l'architecture des systèmes.



Les E.I.S., les E.D.I. et le S.I.C. : l'entreprise étendue et irriguée

mes d'information comptable au système de gestion de l'entreprise.

Le schéma ci-devant montre les zones d'influence des nouveaux outils sur notre modèle conceptuel.

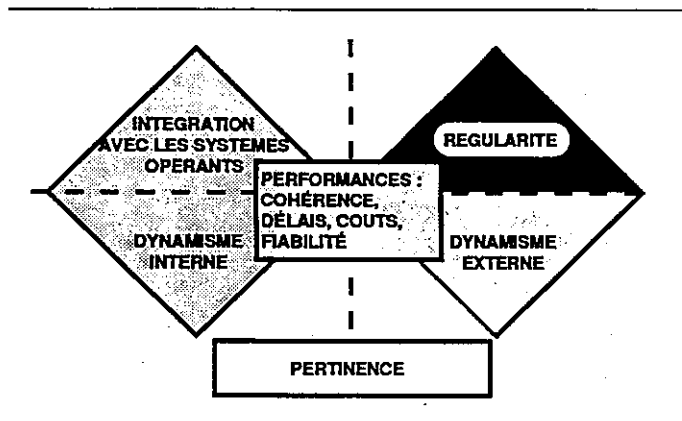
*Comment réaliser le diagnostic du système d'information comptable, avec un autre regard ?*

Le cadre du diagnostic

Le modèle proposé peut servir de cadre à un diagnostic du système d'information comptable, non seulement conformément à nos pratiques professionnelles traditionnelles, par référence à des règles, mais surtout dans le but d'apprécier les performances du système : son adéquation aux multiples finalités informationnelles de l'entreprise.

/ Au centre du schéma, nous avons fait figurer les domaines de performances intrinsèques attendues d'un système d'information comptable :

- cohérence,
- délais,
- fiabilité,
- et coûts.

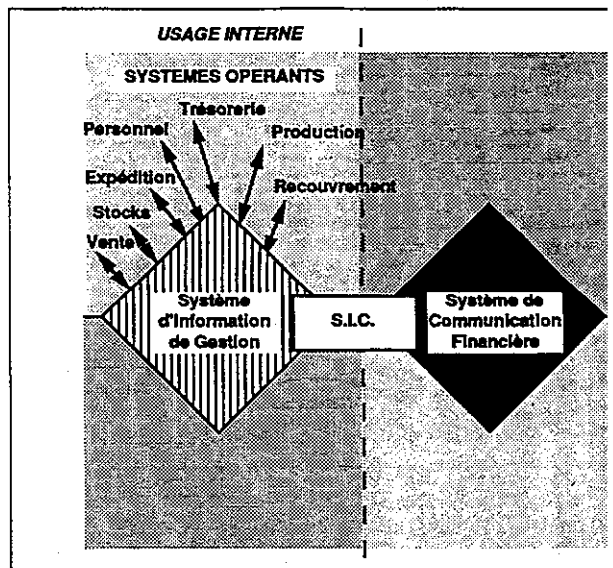


Le cadre du diagnostic

/ La partie située en haut et à gauche du schéma nous invite à mesurer la qualité de l'intégration du système d'information comptable avec les systèmes « opérants » ou « amonts ».

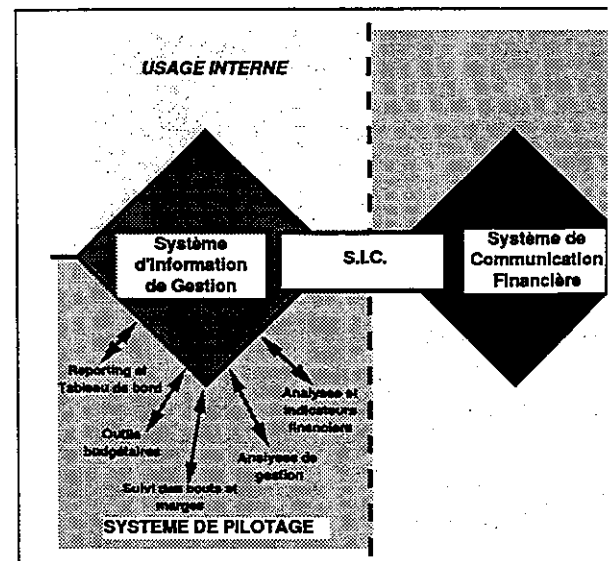
Pour structurer notre réflexion, nous pourrions personnaliser le schéma de base en spécifiant la nature des systèmes opérants propres à l'entreprise concernée, ou à une famille homogène :

- de modèle d'entreprise :  
négoce, industrie, prestations de services, etc.,
- de secteur d'activité :  
banque, assurance, etc.



Intégration avec les systèmes dits « opérants amonts »

3/ La partie située en bas et à gauche du schéma invite à mesurer le dynamisme « interne » du système : en particulier, l'intégration avec les différents outils de gestion et systèmes de pilotage, l'ouverture aux nouveaux outils, par exemple les tableaux de bord pour dirigeants (E.I.S. : Executive Information System). Là encore, pour guider notre réflexion, nous pourrions personnaliser le schéma de base et préciser la nature des outils de pilotage spécifiques au système d'information de l'entreprise ou du type d'entreprise concernée.

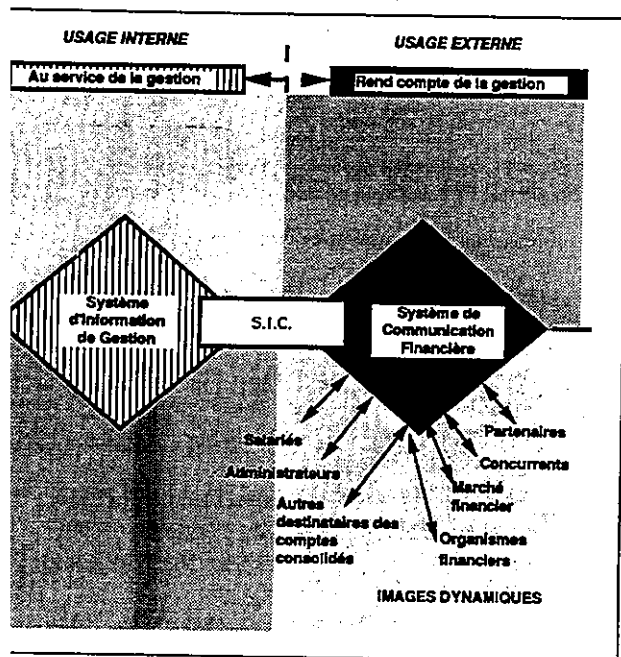


Intégration avec les systèmes de pilotage

# ÉTUDES

La partie située en bas et à droite du schéma, nous permet de mieux appréhender le dynamisme externe du système : nous devons prendre en compte des nouvelles exigences de communication financière avec les différents partenaires.

En ce qui concerne les autres parties du schéma, nous pouvons faciliter la réflexion en spécifiant les images dynamiques que l'entreprise ou le type d'entreprise concerné, est amené à produire : nature, fréquence, etc.



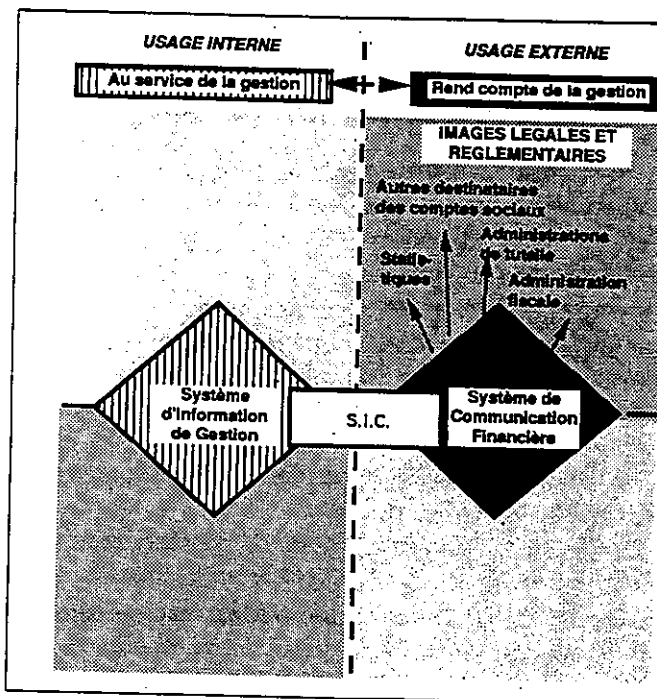
Relation avec les images dynamiques

La régularité du système constitue le champ habituellement maîtrisé de nos préoccupations professionnelles. Cependant, cela peut poser problème, dans le cas des systèmes complexes, est la définition des informations considérées comme faisant partie intégrante du système d'information comptable, et donc soumises à sa validation.

Il est intéressant, à ce propos, de prendre connaissance des différentes réponses du bulletin C.N.C.C. de septembre 1990 relative à la validité d'une comptabilité automatisée.

En fonction des réponses, il conviendrait de distinguer trois cas :

1/ Avant la validation comptable d'une écriture, l'utilisateur peut modifier tout élément de l'écriture comptable. En effet, tant que la validation n'est pas effectuée par l'utilisateur, les écritures, parfois



La régularité du système d'information comptable

2/ La validation comptable proprement dite. Il s'agit d'une phase de traitement informatique qui consiste à figer les différents éléments de l'écriture, de façon telle que toute modification ultérieure de l'un de ces éléments soit impossible.

3/ Après la validation comptable d'une écriture : le système comptable dont il convient d'apprécier la régularité commence ainsi véritablement avec l'édition du journal, laquelle ne peut être faite qu'après la validation des écritures comptables. Toute modification ultérieure est, selon les textes, impossible. »

Les outils du diagnostic « de performance »

La réalisation du diagnostic s'appuie, comme les missions d'audit de régularité, sur des questionnaires détaillés et spécialisés, correspondant à chacun des axes d'analyse proposés sur le schéma : dynamisme, intégration, performance.

Ce diagnostic permet de dégager les principaux points faibles du système, puis de dresser les priorités d'un plan d'action, depuis la remise en cause partielle jusqu'à la remise en cause totale de domaines tels que l'intégration avec le système de gestion, la pertinence de l'architecture des systèmes, la qualité des ressources

## *Utilisation du cadre proposé pour la modélisation des systèmes d'information*

Le cadre peut être utilisé par l'architecte de système d'information comptable, qu'il soit professionnel libéral ou professionnel d'entreprise, pour structurer la réflexion et modéliser le système en termes :

- d'intégration avec les systèmes amont,
- de définition des besoins de gestion internes (stratégiques, tactiques, opérationnels,...),
- de besoins d'information externes qu'ils soient réglementaires » ou « dynamiques »,
- de principes d'utilisation des nouvelles technologies et outils : E.D.I., E.I.S., etc.
- de réponses aux exigences de performances du système, en matière de coûts, cohérence, délais.

Cette modélisation du système d'information comptable doit être précédée d'une prise de connaissance, par le professionnel lui-même, de l'entreprise et de son système de gestion en termes de finalités, d'architecture, de normes de fonctionnement. Les travaux effectués par l'Institut Français des Experts en Systèmes d'Information (IFESI) peuvent constituer une aide précieuse pour « l'architecte de système ». Deux ouvrages cités dans la bibliographie représentent une bonne synthèse des travaux de cet Institut » (3).

### *En guise de première conclusion*

La maîtrise de l'information est au cœur des processus décisionnels et le chef d'entreprise entend s'appuyer sur les performances de son système d'information pour dégager un avantage concurrentiel. Pour être en mesure de gagner ce pari, il faut gérer l'information avec la créativité et la rigueur nécessaires à une exigence de qualité totale.

Cette mutation des systèmes d'information comptable inscrit dans cette évolution et passe par une remise en cause, par les professionnels eux-mêmes, de leur approche dans ce domaine. L'enquête a révélé que le poids des habitudes est perçu comme le plus lourd : 3 %.

Cette mutation doit donc être accompagnée d'un enseignement de la comptabilité plus orienté vers les

3. Mieux informatiser pour mieux gérer, Marc Chernet; Banque et comptabilité polycritère, Catherine Véret.

systèmes et les besoins de la gestion des entreprises. Elle doit procéder d'une volonté de servir en priorité l'entreprise et son système de gestion, plutôt que l'outil comptable lui-même.

Elle nécessite une approche globale et systématique s'appuyant sur la modélisation de l'entreprise elle-même, pour promouvoir des modèles moins techniques, moins rigides et normatifs, compatibles avec un environnement économique et technologique totalement imprévisible et en constante évolution.

Jacqueline K

Cabinet Salustro Vincent Gayet &  
Expert comptable diplômée, Conseil en système d'information  
Présidente du Groupe de recherche « Comptabilité de l'entreprise »  
au sein du C  
Membre de l'Association Française de Comptabilité

### **Bibliographie**

Les enjeux de la comptabilité (44<sup>e</sup> congrès - Paris), O.E.C.C.A.

*Mieux informatiser pour mieux gérer*, Éditions Horvath Techniques, Marc Chernet.

*Qui a encore peur de l'informatique ?* Éditions Eyrolles, Jean-Pierre Corniou et Nathan Hattab.

*L'acteur et le système*, Éditions du Seuil, Michel Crozier et Erhard Friedberg.

*La comptabilité intégrée*, La Villeguerin Édition, Claude Dormagen.

*Le comptable, la comptabilité et la conception des systèmes d'information - Quelques interrogations*, Revue Française de Comptabilité, n° 215, septembre 1990, Yves Gaudin, professeur à l'Université de Montpellier 2.

*La Profession Comptable et les Systèmes d'Information*, Économie et Comptabilité, n° 171, juin 1990, Jacques Grenier, professeur à l'I.U.T. de Bordeaux.

*Le système croisé*, Édition : E.S.I., Jean-Pierre La Courrière, Michèle Saint-Ferdinand.

*La gestion par les systèmes*, Éditions Hommes et Lettres, Jacques Mélése.

*Les systèmes d'information dans les organisations*, Éditions Eyrolles, Jean-Louis Le Morgne.

« L'accélération de la production des comptes met en jeu un projet qualité pour l'entreprise », article paru dans *Revue Française de Comptabilité*, n° 209, février 1990, Jean-Louis Mullenbach, Jean-Michel Charpentier. *Revue Internationale de Systémique*, n° 4, 1987, Éditions Dunod.

Pour un plan comptable moniste française, *Revue Comptable* 88-1, Jacques Richard.

*Principes de la comptabilité événementielle*, Éditions Eyrolles, Marcin Stepniewski.

*Banque et comptabilité polycritère*, Éditions Eyrolles, Catherine Véret.